



Ambassade
de la République fédérale d'Allemagne
Paris

Section juridique et consulaire

Horaires d'ouverture du service des visas :
du lundi au vendredi de 9h à 11h45, sans rdv

Frais d'établissement de visa : 60,00 €
payables en espèces

Délai de traitement : environ 2 à 10 jours

Adresse visiteurs :

28 rue Marbeau
75116 Paris
Métro
Ligne 1, Porte Maillot, sortie n° 5
Ligne 2, Porte Dauphine
info@paris.diplo.de

Situation en octobre 2011

Visa de prestation de service en Allemagne pour le compte d'une entreprise dont le siège se trouve en France (« visa Vander Elst »)

Les ressortissants étrangers à l'Union européenne employés par une entreprise française et envoyés pour une mission à durée déterminée en Allemagne dans le cadre de leur contrat de travail français peuvent solliciter un visa « Vander Elst » pour la durée de leur mission en République fédérale d'Allemagne.

Les demandeurs doivent se présenter en personne à la section juridique et consulaire de l'ambassade munis des documents suivants :

- 1 formulaire de demande de visa dûment rempli
- 1 photo d'identité récente

ainsi que l'original et **une (1) photocopie des pièces suivantes :**

- **passport** en cours de validité
- **titre de séjour français** en cours de validité
- **contrat de travail** avec l'entreprise française sollicitant le détachement
- **attestation de prestation de service** indiquant clairement l'emploi concret exercé par le prestataire de service ainsi que le nom et l'adresse de l'entreprise d'accueil en République fédérale d'Allemagne
- **attestation d'assurance maladie**

Le visa comprend également un permis de travail et peut être délivré pour toute la durée de la mission dans la limite de validité du titre de séjour français.

Dans certains cas, des documents supplémentaires pourront être exigés.

Les dossiers de demande incomplets (photopies ou documents originaux manquants) ou envoyés par courrier postal ne pourront être traités.

Clause de non-responsabilité : Toutes les données contenues dans cette note sont fondées sur les informations et expériences dont disposent les missions diplomatiques et consulaires allemandes en France au moment de sa rédaction. Celles-ci déclinent toute responsabilité quant à leur exactitude ou leur exhaustivité.